

La FAS a le plaisir de convier les entreprises à concourir à la XVIème édition du Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié, organisée en partenariat avec Amundi.

Cette année, plus que jamais, nous encourageons les entreprises à mettre en valeur leurs dispositifs d'actionnariat salarié. Dans un souci de simplification du questionnaire, le jury du Grand Prix FAS a réduit de moitié le nombre de questions (28), regroupées par grands thèmes (10).

Par ailleurs, les petites et moyennes entreprises qui le souhaitent ont la possibilité de répondre en ligne sur format libre en abordant tous les thèmes présentés.

Le thème du colloque associé sera « l'actionnariat salarié, un atout pour la relance de l'économie ».

Pour faire acte de candidature, un questionnaire en ligne est à votre disposition à l'adresse suivante :

[Questionnaire Grand Prix FAS 2020](#)

LA DATE LIMITE IMPERATIVE DE DEPÔT DES CANDIDATURES EST FIXEE AU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020.

La FAS se tient à votre disposition pour toute question pratique ou technique à l'adresse suivante : contact_evenements@fas.asso.fr

À l'appui du questionnaire, vous pouvez nous faire parvenir les documents et supports d'information et de communication qui illustrent votre politique d'actionnariat salarié avec un **maximum de 3 documents ou supports** (hors l'envoi éventuel du Livret d'Epargne Salariale).

Les Grands Prix de l'Actionnariat Salarié 2020 sont les suivants :

- Grand Prix de l'Indice Euronext-FAS IAS®
- Grand Prix du CAC All Tradable
- Grand Prix des PME-ETI et Start-up
- Grand Prix des Sociétés non cotées
- Grand Prix des Sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionnariat salarié collectif
- **GRAND PRIX FAS 2020**
- *Éventuellement un prix coup de cœur du jury*

Nous aurons le plaisir de nous retrouver le mercredi **16 décembre 2020** pour la **Cérémonie du Grand Prix FAS**, qui sera précédée du **Colloque de la FAS**. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, la FAS s'adapte et privilégiera un format dématérialisé pour le déroulement de cet évènement. Les détails pratiques pour y participer vous seront communiqués en temps voulu.



Loïc DESMOUCEAUX
PRÉSIDENT DE LA FAS



Juliette FAVRE
DIRECTRICE
DU GRAND PRIX FAS 2020

FAS : La **Fédération Française des Associations d'Actionnaires Saliariés et Anciens Saliariés** s'est fixée comme objectif, depuis plus de 25 ans, la promotion de l'actionnariat salarié dans les entreprises françaises cotées ou non, de toutes tailles et de tous secteurs. La FAS vise à atteindre et pérenniser 10% d'actionnariat salarié dans les entreprises à l'horizon 2030 (<http://www.fas.asso.fr/>). Le **Grand Prix FAS 2020** est organisé en partenariat avec **Amundi Epargne Salariale et Retraite**.